



KPMG AUDIT IS  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

Jérôme Benainous

80, rue de Prony  
75 017 Paris  
France

*SRP Groupe S.A.*

***Rapport des commissaires aux comptes sur la  
réduction du capital***

Assemblée générale Mixte du 27 juin 2019 - Résolution n°24

SRP Groupe S.A.

1, rue des Blés - ZAC Montjoie - 93212 La Plaine Saint-Denis Cedex

*Ce rapport contient 2 pages*



KPMG AUDIT IS  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

Jérôme Benaïnous

80, rue de Prony  
75 017 Paris  
France

### SRP Groupe S.A.

Siège social : 1, rue des Blés - ZAC Montjoie - 93212 La Plaine Saint-Denis Cedex  
Capital social : € 2 026 085,60

### Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale Mixte du 27 juin 2019 - Résolution n°24

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 26 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital par périodes de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Paris La Défense, le 5 juin 2019

Paris, le 5 juin 2019

KPMG Audit IS

Jean-Pierre Valensi  
Associé

Jérôme Benaïnous  
Associé